



## GARANTIE ANNULATION

Toute personne peut au moment de son inscription souscrire à la garantie Annulation.

Assuré : toute personne qui a souscrit la garantie Annulation conjointement à son inscription à une course du Festival des Templiers 2017 (en cochant la case correspondante sur le bulletin d'inscription) et en ayant fait parvenir le paiement à l'Organisation.

**Objet de l'assurance** : garantir à l'assuré **le remboursement de ses frais d'inscription\*** au Festival des Templiers, dès lors qu'il a été obligé d'annuler sa participation du fait d'un des événements suivants et sous condition de production de justificatifs. (\*après déduction du montant de la Garantie Annulation et de 2 euros de frais de dossier, dans la limite de 150 euros par coureur)

- décès, accident ou maladie du participant assuré
- décès, accident ou maladie grave (nécessitant une hospitalisation) de son conjoint, d'un ascendant ou descendant du premier degré survenant dans les trente jours précédant la manifestation,
- Un licenciement économique ou mutation professionnelle de l'assuré ou de son conjoint

Principales exclusions : est notamment exclu de la garantie le remboursement des frais motivés par :

- une maladie ou un accident déjà constaté(e) avant la souscription,
- une grossesse antérieure à l'inscription,
- une faute intentionnelle de l'assuré.
- Refus des congés payés par l'employeur

**Tarif Garantie Annulation** : à ajouter aux frais d'inscription (un seul paiement pour l'ensemble, ce montant ne sera pas remboursé),

Endurance Trail, Grand Trail des Templiers : 14 euros

Intégrale des Causses, Boffi Fifty : 8 euros

Marathon du Larzac, Marathon des Causses, Monna Lisa, VO2 Trail, Trail des Troubadours, Trail du Viaduc, La Templière : 6 euros

**Conditions d'indemnisation** : Pour les personnes ayant souscrit à la garantie d'annulation et souhaitant annuler leur inscription, la demande d'indemnisation devra obligatoirement être formulée par email à [annulations@eldorun.com](mailto:annulations@eldorun.com) ou par courrier à EVASION SPORT COMMUNICATION - ANNULATIONS – 68 RUE DE MALHOURTET – 12100 MILLAU, et devra obligatoirement être accompagnée d'un

document officiel justifiant l'annulation de la participation, comme par exemple un certificat médical daté au plus tard du 22 octobre 2017, en cas d'accident ou de maladie.

La demande de remboursement doit parvenir à l'organisation au plus tard dans les 5 jours suivant l'événement.

Les dossiers seront étudiés dans les deux mois suivants et les indemnités versées dans un délai de trois mois. Le Remboursement sera effectué par carte bancaire, sur le compte bancaire de la carte ayant servi au paiement de l'inscription, dans la limite de la validité de la carte. Les étrangers et personnes souhaitant être remboursés par virement devront joindre un IBAN à leur demande.

**Il ne sera effectué aucun remboursement hors garantie annulation souscrite. En cas de non remboursement, aucun report d'inscription sur une autre édition ne pourra être effectué.**

**L'assurance annulation, lorsqu'elle est souscrite, est nominative et non transférable d'une course sur l'autre. Donc en cas de changement de nom sur un dossard, elle est perdue ; de même pour toute modification d'inscription sur une course, elle ne pourra pas être transférée.**

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SUR LES COURSES KD Trail, Kinder Trail, La Belle de Millau et Rando-Roquefort**

#### **MODIFICATION D'INSCRIPTION (changement d'épreuve)**

**- D'une course vers une course à plus faible kilométrage :**

Pour tout changement de course, des frais de dossiers de 5 euros seront retenus sur le montant du remboursement éventuel. Le remboursement de la différence de taxe d'inscription sera effectué uniquement si le montant du remboursement est supérieur à 10 euros. Pour tout changement de course, aucun remboursement de la différence de taxe d'inscription ne sera effectué à partir du 31 juillet 2017.

**- D'une course ou d'une course vers une course à plus fort kilométrage :**

paiement de la différence par le coureur suivant le tarif en cours.

Aucune modification ne sera possible après le 31 août 2017.

Les demandes de changement de course devront être reçues mail à [inscriptions@eldorun.com](mailto:inscriptions@eldorun.com) au plus tard le 31 août 2017 et ne pourront être acceptées que dans la limite des dossards disponibles sur la course au moment de la demande